

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt deux, le 17 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 10

Etaient présents : MERCIER Serge, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICORELLA Sébastien, ROMATIF Julien, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth.

Absents excusés : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia (pouvoir à CICORELLA Sébastien), HUMBERT Régis, (pouvoir à MONIN Florence), GODET Arnaud.

Date de la convocation : 9 mars 2022

Secrétaire de séance : GUERRERO Elisabeth.

Objet de la délibération : PPA3 Plan de Protection de l'Atmosphère

Le Conseil Municipal refuse en l'état la présentation du PPA3, adressé le 21 décembre 2021 par la Préfecture du Rhône.

Ce refus est circonstancié par 3 points :

- Notre commune rurale de 750 habitants sur 2300 hectares ne se sent pas concernée par ces dispositions du PPA3.
- Les mesures d'accompagnement au changement manquent également cruellement à votre présentation.
- Pour ces raisons et malgré nos préoccupations pour les problématiques environnementales, notre CM a voté contre, à l'unanimité de ses membres.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 17 mars 2022

Le Maire,
Serge MERCIER

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Primarette, Isère. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PRIMARETTE' and '38 (Isère)'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Serge Mercier'.